



SOCIÉTÉ DE
CRÉDIT COMMERCIAL
AUTOCHTONE

NATIVE
COMMERCIAL CREDIT
CORPORATION

SOCCA
vous ouvre la voie



Présentation corporative

Mise à jour : Septembre 2025

Faits saillants

- Corporation à but non lucratif bien implantée au sein des Premières Nations au Québec depuis 1992
- Produits et services de financement sous forme de **contribution non remboursable**, de **prêt** et d'**accompagnement** pour les entreprises autochtones
- Clientèle composée de plusieurs Premières Nations au Québec, inspirant confiance à sa clientèle grâce à sa connaissance du milieu et ses solutions financières sur mesure
- Gestion du Programme de développement des entreprises autochtones (PDEA) de Services aux Autochtones Canada (SAC)

Faits saillants

- Fait partie de l'Association nationale des sociétés autochtones de financement (ANSAF/NACCA)
- Commanditaire d'Investissement Premières Nations du Québec, s.e.c. (IPNQ) qui offre du financement sous forme de capital de risque
- Partenaire d'affaires de diverses organisations : RBC, BDC, CDEPNQL, TAQ, RBA, etc.

Notre société affiliée



SOCIÉTÉ D'ÉPARGNE
DES AUTOCHTONES
DU CANADA

ABORIGINAL
SAVINGS CORPORATION
OF CANADA

TYPES DE FINANCEMENTS OFFERTS À LA SÉDAC :

Membres de la communauté

- **Achat** : résidence personnelle
- **Refinancement** : rénovations, construction d'un chalet, etc.
- **Nouvelles constructions**

Conseils de bande

- **Infrastructures** : résidences pour aînés, logements densifiés, logements pour des ouvriers, arénas, etc.



Notre clientèle



→ Premières Nations

- Anishinaabe
- Atikamekw
- Eeyou (Crie) *
- Mi'gmaq
- W8banaki
- Wendat
- Wolastoqiyik

→ Alliance autochtone du Québec

**Admissible uniquement au programme PDEA.*

Nos produits et services



Accompagnement

Prêt à terme

Contribution non remboursable (PDEA)

Programme : Femmes entrepreneures autochtones (FEA)

Programme : Jeunes entrepreneurs autochtones (JEA)

Accompagnement



Nous vous accompagnons dès l'émergence de votre idée

- Appels exploratoires et rencontres préprojet
- Réponses à vos demandes d'informations
- Analyses de la préadmissibilité aux différents programmes
- Références vers des partenaires potentiels selon vos besoins
- Discussions et/ou collaboration avec les partenaires impliqués dans votre projet

Accompagnement



Nous sommes à vos côtés pour assurer la réussite de votre entreprise

- Suivi personnalisé de l'évolution de votre entreprise
- Analyse annuelle des résultats financiers
- Discussions sur les enjeux rencontrés, s'il y a lieu :
 - Propositions de pistes de solutions
 - Orientations vers les ressources spécialisées
- Évaluation des besoins de financement futurs

Caractéristiques

- Le montant d'emprunt est essentiellement déterminé par la capacité de remboursement de l'emprunteur
- La valeur des garanties doit être suffisante pour couvrir raisonnablement le montant emprunté

À titre d'exemple:

Immeuble et terrain	→	Jusqu'à 70 %
Équipement	→	Jusqu'à 70 %
Inventaire	→	Jusqu'à 50 %
Fonds de roulement	→	0 %

Caractéristiques

Mise de fonds requise

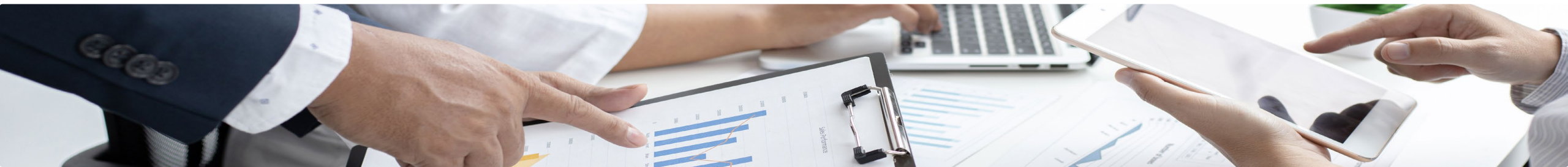
- Minimum 10 % du coût total du projet
- Transfert d'actifs peut être considéré comme une mise de fonds

Taux d'intérêt

- Compétitif et comparable avec les institutions financières traditionnelles
- Établi en fonction du risque du projet

Durée

- Établie en fonction de la durée de vie du bien financé



Contribution non remboursable (PDEA)



Le projet doit se situer dans l'une des phases suivantes :

- Démarrage
- Acquisition d'entreprise
- Expansion

Important : Le remplacement d'actif est non admissible.

Contribution non remboursable (PDEA)

Justification du besoin d'aide

La contribution non remboursable constitue le dernier recours en termes de financement ce qui signifie :

- Que toutes les autres sources de financement complémentaires ont été envisagées
- Que la capacité d'emprunt est à son maximum
- Que la mise de fonds est à son maximum

IMPORTANT :

Aucun des coûts engagés avant l'approbation du dossier ne sera considéré comme éligible lors du calcul de la contribution non remboursable.



Contribution non remboursable (PDEA)

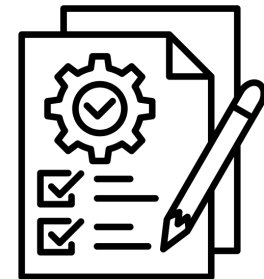
Critères d'admissibilité généraux

- Une entreprise détenue majoritairement par :
 - Un Conseil de bande ou l'Alliance autochtone du Québec
 - Un ou plusieurs membres d'une Première Nation ou de l'Alliance autochtone du Québec
- Mise de fonds en argent (10 % à 25 % du coût du projet)
- Projet d'entreprise viable/rentable
- Avoir de bons antécédents de crédit
- Avoir de l'expérience et une formation dans le domaine d'activité
- Être obligatoirement impliqué à temps plein dans l'entreprise (pas d'investissement passif)
- Ne pas avoir d'impacts négatifs sur la concurrence
- Ne pas opérer une entreprise exploitant dans les secteurs d'activités suivants :
(jeux de hasard, sexe, alcool, tabac, marijuana, cigarette électronique, cryptomonnaie, etc.)

Contribution non remboursable (PDEA)

Critères d'admissibilité spécifiques

- Expansion des marchés
- Acquisition d'entreprise
- Entreprise avec un conjoint non autochtone
- Entreprise entre un autochtone et un non-autochtone
- Entreprise à domicile



Contribution non remboursable (PDEA)

Contribution maximale

- Pour un projet privé (particulier), jusqu'à **99 999 \$**
- Pour un projet d'entreprise communautaire (conseil de bande) :
 - Jusqu'à 250 000 \$: SOCCA
 - 250 001 \$ à 1 M\$: Services aux Autochtones Canada (SAC)

Afin de déterminer le montant auquel vous pourriez avoir droit, les facteurs suivants seront évalués :

- Dépenses admissibles (coût du projet)
- Valeur nette du promoteur (mise de fonds)
- Autres sources de financement disponible

Contribution non remboursable (PDEA)

Coûts admissibles pour la réalisation des activités suivantes

Taux de contribution maximale

Études préalables :

Plan d'affaires, prévisions ou évaluations
(environnementales, évaluation d'une entreprise ou de la valeur des actifs)



Jusqu'à 75 %

Immobilisations :

Équipement, inventaire, amélioration locative,
matériel roulant, bâtiment commercial, etc.



Jusqu'à 40 %

Marketing :

Cartes d'affaires, lettrage, publicités, site web, etc.



Jusqu'à 60 %

Soutien à la gestion :

Comptabilité, ressources humaines, marketing, management



Jusqu'à 75 %



Contribution non remboursable (PDEA)

Mise de fonds requise pour un particulier

Valeur nette		Pourcentage de mise de fonds requis
Moins de 350 000 \$	→	De 10 % à 15 %
350 001 \$ à 700 000 \$	→	De 16 % à 20 %
700 001 \$ à 1 M\$	→	De 21 % à 25 %
Plus de 1 M\$	→	Non admissible

Microcrédit : Programme Femmes entrepreneurs autochtones (FEA)

Les différents volets du programme :

- Prêt IWE
- Prêt WELF



Prêts IWE & WELF*

Critères d'admissibilité**

- Mise de fonds minimale de 5% est requise. Le transfert d'actifs est accepté.
- L'entreprise doit être détenue par une ou plusieurs femmes autochtones, qui détiennent plus de 50 % des parts et de la responsabilité opérationnelle.

**Processus simplifié.*

***Les organisations à but non lucratif ne sont pas admissibles.*

Coûts admissibles

- Frais de démarrage
- Salaires des employés
- Fonds de roulement
- Location ou achat d'équipement
- Marketing et promotion
- Inventaire
- Services professionnels externes
- Formations

Programme FEA



Caractéristiques

Prêt IWE

- **Prêt maximum :**
25 000 \$
- **Coût de projet maximum :**
75 000 \$
- **Durée :**
Jusqu'à 5 ans
- **Taux t'intérêt :**
Avantageux et fixe pendant la durée du prêt
- **Prêt pardonné :**
Une portion du prêt pourra être pardonné si celui-ci est bien remboursé (certaines conditions d'appliquent)

Caractéristiques

Prêt WELF

- **Prêt maximum :**
50 000 \$
- **Coût de projet maximum :**
100 000 \$
- **Durée :**
Jusqu'à 5 ans
- **Taux t'intérêt :**
Avantageux et fixe pendant la durée du prêt
- **Prêt pardonné :**
Non applicable



Microcrédit : Programme Jeunes entrepreneurs autochtones (JEA)

Ce programme de microcrédit s'adresse aux jeunes autochtones âgés de **18 à 39 ans** souhaitant démarrer ou faire croître leur entreprise.



Prêt JEA *

Critères d'admissibilité**

- Mise de fonds minimale de 5% est requise. Le transfert d'actifs est accepté.
- L'entreprise doit être détenue par un ou plusieurs jeunes autochtones, qui détiennent plus de 50 % des parts et de la responsabilité opérationnelle.

**Processus simplifié.*

***Les organisations à but non lucratif ne sont pas admissibles.*

Coûts admissibles

- Frais de démarrage
- Salaires des employés
- Fonds de roulement
- Location ou achat d'équipement
- Marketing et promotion
- Inventaire
- Services professionnels externes
- Formations

Programme JEA



Caractéristiques

- **Prêt maximum :**
25 000 \$
- **Coût de projet maximum :**
75 000 \$
- **Durée :**
Jusqu'à 5 ans
- **Taux t'intérêt :**
Avantageux et fixe pendant la durée du prêt
- **Prêt pardonné :**
Une portion du prêt pourra être pardonné si celui-ci est bien remboursé (certaines conditions d'appliquent)

Pour présenter une demande

Pour présenter une demande de financement, vous devez nous faire parvenir :

- Formulaire « Demande de financement »
- Formulaire « Bilan personnel »
- Formulaire « Déclaration et consentement »
- Curriculum vitae
- Deux pièces d'identité valides, dont une preuve de l'ascendance autochtone
- Plan d'affaires (si déjà complété)

Entreprise existante

- États financiers des 3 dernières années
- États financiers intérimaires récents
- Documents constitutifs de l'entreprise
- Convention entre propriétaires (s'il y a lieu)

Nous joindre



SOCCA – Société de crédit
commercial autochtone



socca.qc.ca



Sans frais : 1 800 241-0972



administration@socca.qc.ca



2936, rue de la Faune, bureau 200
Wendake (Québec) G0A 4V0

Avez-vous des questions ?



SOCCA

L'équipe



**Michelle
Picard**

Directrice développement
des affaires et opérations



**William
Branconnier**

Directeur
de comptes



**Karel
Fournier**

Directrice
de comptes



**Jean-Christophe
Bouchard**

Directeur
de comptes



**Jacob
Raymond Gagnon**

Directeur
de comptes



**Olivier
Gill-Sioui**

Directeur
général



**Martin
Légaré**

Chef
de la direction



**Jean-François
Tremblay T.**

Directeur
financier



**Josée
Deschênes**

Adjointe
de direction



**Carolanne
Tremblay**

Technicienne
juridique



**Nadège
Gauthier Lagacé**

Coordonnatrice aux
communications et
marketing



**Annie
Picard**

Agente
services financiers



**Josiane
Paquin**

Agente
services financiers